



8.00 crédits	90.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Ruelle Annette ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif général du cours de Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé est commun à tous les cours de droit de 1ère Bac Droit : il s'agit de familiariser progressivement l'étudiant avec la terminologie juridique</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Le cours donne lieu à deux évaluations, en janvier et en juin. Il s'agit dans les deux cas d'un écrit. L'examen de janvier est dispensatoire sur la matière du premier quadrimestre en cas de réussite.</p> <p>L'évaluation comporte trois parties.</p> <p>I. Une partie destinée à tester les connaissances théoriques de base de l'étudiant.e, sous deux formes: une série de QCM de restitution, et une autre de questions appelant une réponse Vrai ou Faux avec une justification concise.</p> <p>II. Une partie tournée vers la résolution d'un casus (un cas pratique).</p> <p>III. Une partie proprement rédactionnelle: deux questions ouvertes destinées à tester l'aptitude de l'étudiant.e à cerner synthétiquement les difficultés que pose une problématique choisie à dessein pour sa relative complexité</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Cours magistral ex cathedra illustré de nombreux exemples pratiques.</p> <p>Un monitorat facultatif aide les étudiants et les étudiantes qui le souhaitent à s'assurer que les notions sont correctement comprises. Ils ont la faculté d'y poser individuellement toutes les questions souhaitées.</p> <p>Les monitorats sont également destinés à entraîner les étudiants et les étudiantes à la résolution de cas pratiques (casus).</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le droit romain est le fondement de notre droit civil, en ses branches traditionnelles, en particulier, que sont le droit des personnes et de la famille, le droit des biens, le droit des obligations, le droit des successions, mais aussi le droit judiciaire privé (ou procédure civile).</p> <p>Il est également à l'origine de la distinction entre deux grandes familles de droit contemporaines : les droits romano-canoniques, ou monde de la Civil Law, sur le continent européen principalement, et la Common Law des pays anglo-saxons.</p> <p>L'histoire du droit romain s'est étendue sur plus d'un millénaire dans l'Antiquité, où elle s'achève avec le règne de l'empereur Justinien, au VIe siècle. Justinien est resté célèbre auprès des juristes et des historiens du droit pour avoir ordonné une grande compilation des sources du droit romain depuis l'origine, que l'on appellera à la Renaissance le <i>Corpus iuris civilis</i>, « la Collection du droit civil ».</p> <p>Après être tombée dans l'oubli au cours du Haut Moyen Age, celle-ci sera redécouverte en Italie à la fin du XIe siècle, événement colossal qui a rendu possible la formation d'une tradition juridique en Occident, sous la double forme du droit civil et du droit canonique.</p> <p>Nous étudierons principalement le droit romain dans l'Antiquité, à son apogée, aux deux premiers siècles de l'Empire, où furent conçus le système du droit privé et la science du droit que nous connaissons et pratiquons encore à ce jour.</p> <p>Son étude sera poursuivie après la fin de l'Antiquité de manière à saisir les grandes évolutions qualitatives que les civilisations issues du Moyen Âge, d'une part, et de la Révolution française, d'autre part, ont imprimées aux concepts fondamentaux du droit privé hérités du droit romain: la personne, la propriété et les droits réels, l'obligation et le contrat (les fondements du régime contractuel), la responsabilité civile.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>On mentionne deux sites internet intéressants pour l'étude du droit romain.</p> <p>Le premier comporte toutes les sources documentaires du droit romain. Le second est conçu à l'attention des étudiant.e.s et comporte un QCM avec lequel ils et elles peuvent tester leurs connaissances</p> <p><i>Roman Law Library</i> : http://webu2.upmf-grenoble.fr/Haiti/Cours/Ak/</p> <p><i>Iuventuti cupidae legum</i> : http://vinitor.egss.ulg.ac.be/</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROB1BA	8		
Bachelier en droit français-anglais (et français-anglais-néerlandais)	DRAB1BA	8		
Bachelier en droit français-néerlandais (et français-néerlandais-anglais)	DRNB1BA	8		